Demande de location - Local commercial

Bien immobilier concerné	
☐ Local commercial	Loyer mensuel net
Adresse	Charges
Localité	Date d'entrée souhaitée
Etage	Garantie 🗆 Banque
Nombre de pièces	☐ Swisscaution, Firstcaution, Gocaution
Candidat(s) locataire(s)	
☐ Occupant ☐ Garant	☐ Occupant ☐ Garant
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
NPA Localité	NPA Localité
Date de naissance	Date de naissance
Nationalité	Nationalité
Etat-civil	Etat civil
Permis de séjour	Permis de séjour
Téléphone	Téléphone
Adresse email	Adresse email
Gérance actuelle	Gérance actuelle
Profession	Profession
Employeur	Employeur
Adresse employeur	Adresse employeur
Revenu mensuel brut	Revenu mensuel brut

Suite au verso

GHB Gérance Sàrl Agence immobilière Avenue de la Gare 3 2114 Fleurier

032 861 25 56 info@ghb-gerance.ch

Consultez tous nos biens sur notre site : www.ghb-gerance.ch



Destination / usage du local commercial
☐ Bureau ☐ Magasin ☐ Atelier ☐ Dépôt ☐ Autre
Activité principale ? □ oui □ non
Quelle activité y exercerez-vous
Avez-vous déjà été aux poursuites ces deux dernières années ? □ oui □ non
Le(s) soussigné(s) déclare(nt) avoir visité le bien immobilier objet de la présente demande, en accepte(nt) d'ores et déjà l'état et ne formule(nt) aucune réserve particulière à ce sujet. Il est rendu attentif au(x) demandeur(s) que toute demande de travaux/rénovation ne pourra en aucun cas être demandée lors de la remise du bien. Elle doit être signalée lors de la présente demande de location.
Le présent document doit être remis à l'agence accompagné des documents suivants :
Documents à fournir :
 Copie de votre pièce d'identité ou permis de séjour Copie de votre assurance responsabilité civile Copie de l'attestation de l'Office des poursuites, datant de moins de 3 mois. Copie de l'attestation de salaire ou fiches de salaire des 3 derniers mois. Si vous êtes en temps d'essai, copie de votre contrat de travail.
Ces mêmes docum <mark>en</mark> ts sont à fournir pour le garant, sauf la copie de l'assurance.
Attention, sans ces documents, nous ne pourrons donner suite à votre demande.
Notre agence se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande, sans avoir à indiquer les motifs.
Au cas où le demandeur, après avoir accepté oralement la location d'un bien, ne donnerait pas suite au bail qui lui aura été présenté pour signature, il reconnaît devoir à GHB Gérance Sàrl la somme forfaitaire de CHF 100 à titre d'indemnités.
Les frais d'établissement du bail s'élèvent à un montant de CHF 140 , les frais de plaquettes sont compris dans le prix.
Cette demande de location est à compléter, dater et signer par le demandeur du bien ainsi que le colocataire ou l'éventuel garant.
Le(s) soussigné(s) certifie(nt) avoir visité l'objet, donné des renseignements exacts et complets, ainsi qu'avoir pris connaissance et accepté les conditions mentionnées ci-dessus. Il(s) autorise(nt) GHB Gérance Sàrl à prendre tout renseignement complémentaire.
Lieu et date :

GHB Gérance Sàrl Agence immobilière 2114 Fleurier

Avenue de la Gare 3

Locataire : Co-locataire / garant :

032 861 25 56 info@ghb-gerance.ch

Consultez tous nos biens sur notre site : www.ghb-gerance.ch

